

Un exemplaire de ce document signé par le titulaire de l'autorité parentale est conservé dans le dossier médical, un double est remis au patient et une copie est transmise au CRB Santé.

**Consentement du titulaire de l'autorité parentale d'un patient mineur  
à la conservation et à l'utilisation d'échantillons biologiques ou tissulaires à des fins de recherche  
incluant éventuellement un examen des caractéristiques génétiques**

Madame, Monsieur,

Nous avons réalisé (ou nous allons réaliser) un/des prélèvement(s) biologique(s) et/ou tissulaire(s) sur votre enfant. Ce(s) prélèvement(s) sont nécessaires pour le diagnostic de la maladie de votre enfant et pour adapter le traitement qui lui sera proposé. Au cas où les prélèvements ne seraient pas utilisés en totalité pour établir ce diagnostic et l'adaptation du son traitement, nous conserverons les échantillons restants.

Une partie de ces échantillons sera conservée pour une éventuelle utilisation dans le cadre du suivi de sa pathologie. Une autre partie pourra, sauf opposition de votre part, être utilisée pour la recherche médicale ou scientifique, dans le respect de la confidentialité. Cette recherche peut nécessiter un examen des caractéristiques génétiques du prélèvement en relation avec sa maladie. Un tel examen nécessite votre accord, que vous pouvez exprimer en signant le présent document.

Les échantillons seront conservés au CHRU de BREST. Pour toute question vous pouvez joindre le Centre de Ressources Biologiques (CRB) Santé au 02 98 14 51 18, ou par mail en écrivant à l'adresse suivante : [crb@chu-brest.fr](mailto:crb@chu-brest.fr).

Votre accord est révoquant à tout moment. Vous pouvez, dans ce cas écrire au CRB Santé – Laboratoire d'Hématologie - CHRU Brest – 29609 Brest Cedex, ou par mail à l'adresse suivante : [crb@chu-brest.fr](mailto:crb@chu-brest.fr). Toutefois, si votre enfant refuse de participer, son refus prévaut sur votre consentement. Plus tard, à sa majorité, il sera contacté pour l'informer de ses droits et vérifier qu'il ne s'oppose pas à la poursuite de la collection.

Conformément à la loi (art.16-1 et 16-6 du code civil), ces prélèvements et données cliniques associées ne pourront être cédés à titre commercial, ni donner lieu à une rémunération à votre bénéfice. Ils pourront être cédés et/ou utilisés pour la réalisation de recherches scientifiques nationales et internationales, publiques et privées, sur décision du Centre de Ressources Biologiques (CRB) si ces prélèvements présentent un intérêt pour la recherche.

Les informations portées sur ce document sont confidentielles et couvertes par le secret médical. A aucun moment, les données personnelles qui y figurent n'apparaîtront lors de la publication des résultats des travaux de recherche.

<b>Date de délivrance de l'information :</b> .....	<input type="radio"/> <b>J'accepte</b>	<input type="radio"/> <b>Je Refuse</b>
<b>Le médecin :</b> .....	<b>Identité du patient (Etiquette) :</b>	
<b>Service :</b> .....	<b>ou NOM Prénom Date de naissance</b>	
<b>N° de téléphone :</b> .....		
<b>Signature du médecin:</b>	<b>Date de signature :</b>	
	<b>Identité et Signature du titulaire de l'autorité parentale</b>	

**Informations sur le traitement de vos données**

Les données médicales associées aux prélèvements seront réunies sur un fichier informatique permettant leur traitement automatisé dans le cadre des recherches. Ce traitement, dont le responsable est le CHRU de Brest, est conforme aux dispositions réglementaires permettant à un établissement de santé de traiter des données à des fins de recherche scientifique (art. 9.2 RGPD).

Conformément au Règlement Européen sur la Protection des Données (*relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE*), le CHRU de Brest a désigné un délégué à la protection des données que vous pouvez contacter à l'adresse mail suivante : [protection.donnees@chu-brest.fr](mailto:protection.donnees@chu-brest.fr).

Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de limitation des informations figurant dans ce traitement. Il vous est également permis d'introduire une réclamation auprès de la CNIL si vous estimez que vos données ne sont pas traitées conformément à la réglementation en vigueur. Pour l'avenir, vous pouvez vous opposer à ce que vos données de santé fassent l'objet de recherches, d'analyses de l'activité des services ou d'études dans le domaine de la santé, par l'équipe de soins de votre prise en charge ou par d'autres professionnels dûment habilités sous la responsabilité d'un médecin de l'établissement. Vous pouvez également demander l'accès à votre dossier médical en application des dispositions de l'article L 1111-7 du Code de la Santé Publique et du RGPD.